



Sarl GARAGE DU PONT DU PIN

REPARATEUR AGREE PEUGEOT

12 AVENUE D AURILLAC - 46100 FIGEAC France

TEL : 05.65.34.01.56 - FAX : 05.65.34.53.68

contact@peugeot-FIGEAC.com

SIRET : 70165029300023 - APE : 4511Z

N° TVA : FR63701650293 RCS:CAHORS B 701 650 293

Capital de 80366,00€

IBAN : FR76 1780 7008 0400 4212 3473 004

BIC : CCBPFRPPTLS

.... GAEC DE LA REMISE

CARBONNIERES

46160 GREALOU (France)

Facture n°1/25/100514

Page : 1

Date : 05/03/2025

N° DOCUMENT	N° CLIENT	VOTRE COMMANDE	MARQUE	V.I.N.	N° IMMATRICULATION	KILOMÉTRAGE	N° COMMANDE
1 165 094	1008748		CITROEN JUMPER III	VF7YCTMFB12543091	DB-891-VY	178 078	
DÉSIGNATION	N° PIÈCE	QUANTITE OU TEMPS	C T	PRIX UNITAIRE HORS TAXE	REMISE	PRIX UNITAIRE NET HORS TAXE	MONTANT
Observations N° sinistre : du N° mission : Assurance : Cabinet : () Franchise : ECHANGE PARE BRISE							
Opérations codifiées							
MO TOLERIE T2	T2	3,50	1	84,17		84,17	294,60
Sous-total Opérations codifiées							294,60 €
Pièces							
ENS DE VITRE DE PARE-BRISE	8116SV	1,00	1	1 147,05		1 147,05	1 147,05
KIT COLLAGE	KIT	1,00	1	51,62		51,62	51,62
AGRAFES	.DIV	1,00	1	6,00		6,00	6,00
Sous-total Pièces							1 204,67 €
Pièces hors remises							
RECYCLAGE DECHETS	.ERD	1,00	1	7,00		7,00	7,00
Sous-total Pièces hors remises							7,00 €
				MONTANTS T.V.A.		TOTAL T.T.C.	
				acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			
1 506,27		1		20,00		301,25	
						1 807,52	

ch 623 0819.

Alpha 2A 8 0 18 5 / 05/03/2025 à 14:46:08 - (NF203) E 0376 O4uO / (NF525) B 0478 O4uO
www.peugeot.fr
A réception 05/03/2025 1 807,52 €

2023 C - DC177A4S - M à J 02/2013 - PARAGON - Tél 01 46 49 41 36

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT		
N° DOCUMENT	N° CLIENT	N° COMMANDE
1 165 094	1 008 748	
Total T.T.C. 1 807,52 €		
05/03/2025		

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations, prestations de services sont payables à nos bureaux, à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, il est tenu de l'article L441-6 du Code de commerce et il ne peut bénéficier de la loi, qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement."

Du client (TTC) 1 807,52 €

Net à payer 1 807,52 €

Total TTC brut 1 807,52 €